



On me menace de porter plainte parce que j'ai menti

Par Lilycrousty

Bonjour

Je viens vers vous car je fais face à des menaces de plaintes pour la situation suivante :
Dans les deux dernière relations, manquant de confiance en moi il m'est arrivé de mentir pour ne pas être rejeté ou bien vu. (je n'en suis pas fière)

J'ai bien conscience que le mensonge n'apporte rien de bon mais hélas parfois c'est la seule solution qui se présente sur le moment et bien qu'on sache que ce n'est pas une bonne solution, nous les disons tout de même. Un mensonge entraînant un autre la situation à empirer.

Aujourd'hui ces personnes me menacent par sms de porter plainte parce que je n'ai pas été sincère dans mes relations.

Est-ce que je risque quelque chose ? Depuis je vis chaque jour dans la peur et le stress, je ne parviens plus à dormir et tout ça me hante à ne plus être capable de faire quoi que ce soit d'autre.

Merci pour votre temps accordé

Par Henriri

Hello !

Tous les jours des quantités de gens mentent à leur entourage... Rassurez-vous ça ne donne généralement aucune prise à la moindre plainte recevable devant la justice... Lilycrousty ignorez ces SMS.

Néanmoins pouvez-vous nous dire quel genre de mensonge on vous reproche ?

A+

Par janus2

Bonjour,

Comme dit un célèbre docteur de série télé, "tout le monde ment" !

Pour que vos mensonges justifient une plainte, ce doit être tout de même quelque chose d'assez énorme. Pouvez-vous préciser un peu ???

Par kang74

Bonjour

Mentir n'est pas un délit mais mentir peut être un moyen de commettre des délits .
Je pense notamment à l'escroquerie, l'abus de confiance, la diffamation etc ...
Et bien évidemment si leur mentir a créé un préjudice quantifiable, ils peuvent faire valoir ce préjudice .

Donc comme Janus, impossible de vous répondre sans plus d'éléments .

Par yapasdequoi

Bonjour

Mentir n'est pas un délit sauf si le mensonge permet d'obtenir frauduleusement des avantages ou de l'argent.

Abus de confiance :

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042780077]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042780077[/url]

Par Lilycrousty

Bonjour je vous remercie pour vos réponses !

Pour ce qui est des mensonges hélas cela va de petits mensonges comme dire que j'avais perdu ma CB pour ne pas faire face à la honte que ma CB était bloqué. Aggraver mes problèmes de santé plus que ce qu'ils n'étaient pour avoir de la compassion.

Je ne sais je ne suis pas fière de tout ça :(

Bien à vous, et merci encore une fois pour votre temps

PS : je tiens à préciser qu'il n'a jamais été question d'escroquerie ou de mentir délibérément dans le but de faire du mal. Un mensonge en a entraîné un autre et effet boule de neige. Il ne s'agissait ici que de ne pas perdre des personnes que j'aimais.

Par Lilycrousty

Bonjour,

est ce que ma réponse ci-dessus suffit ou il vous faudrait plus d'éléments ?

Bien à vous.

Par yapasdequoi

La personne peut porter plainte si elle considère que vos mensonges lui ont causé un préjudice moral ou financier. Ensuite c'est le procureur qui détermine la suite à donner.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35505]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35505[/url]

Par Lilycrousty

Je risque la prison ? :(

Par kang74

Ben si par vos manœuvres vous y avez trouvé un avantage cela s'appelle une escroquerie .

Article 313-1

Modifié par Ordonnance n°2000-916 du 19 septembre 2000 - art. 3 (V) JORF 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002

L'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge.

L'escroquerie est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende.

Par Lilycrousty

Mais je n'ai obtenu par mes mensonges ni argent ni bien ou autre.

Tout ce que je voulais c'était qu'elles s'intéressent à moi. Mais aucun de ces mensonges n'a été dit dans le but d'obtenir de l'argent ou des bien ou autre.

:(J'avoue être dans le mal total là, je ne sais plus quoi faire ?

Par yapasdequoi

Consultez un avocat. Ou un psy.

Par kang74

Si vous ne rentrez pas dans le cadre de ce délit , vous ne risquez rien .

Après si plusieurs personnes vous menacent de porter plainte, on peut imaginer qu'elles ont eu un préjudice , non ?

Par yapasdequoi

Sans qu'il y ait escroquerie (= extorsion de fonds) il peut y avoir préjudice moral ou psychologique.

A l'appréciation du juge pour déterminer les éventuels dommages et intérêts pour la victime.

Par ESP

Bonjour et bienvenue,
Effectivement, il ne peut y avoir plainte sans préjudice.
Quels préjudices évoquent vos 2 relations concernées ?

Par Lilycrousty

Merci pour vos réponses...

On me reproche de les avoir manipulé en mentant. (Je précise que ce n'était pas dans le but d'obtenir de l'argent ou des biens ... simplement attirer l'attention, la compassion et simplement me faire aimer car j'ai la sensation qu'on ne peut pas m'aimer comme je suis, que ma vie est inintéressante).

Il faut savoir que l'une d'entre elle était mariée et me l'avait caché. (je ne sais pas si ça a un impacte, je l'ai découvert que bien plus tard dans l'avancé de notre relation).

Merci pour vos réponses :(

Par Henriri

Hello !

Lilycrousty, dans votre téléphone ou ordinateur archivez ses SMS menaçants et oubliez-les...

A+

Par Lilycrousty

merci à tous pour vos retours vraiment je me sens écouté et pas seul à affronter cette situation bien que celle si soit effrayante.

De mon côté j'ai pris rendez vous un psychiatre pour comprendre pourquoi j'ai ce besoin de mentir ... suite à un conseil de l'un de vous plus haut.

Je vais également bloquer tous numéro et archiver tout ça et essayer de continuer de passer les jours plus sereinement.

Je vous remercie tous pour le temps que vous avez pris à me répondre et également me faire comprendre la gravité de

mes actes.

Merci